



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

La Dreets en action Faits marquants 2024

Protéger - Accompagner - Développer

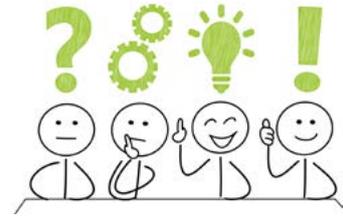


Faits marquants 2024

Sommaire

À propos de la DREETS	3
Organigramme	4
Chiffres clés 2024	5
Protéger	6
<p>Protéger les salariés Protéger les personnes vulnérables Protection juridique des majeurs Protéger les consommateurs par des contrôles en métrologie légale Faire respecter les règles de concurrence : contrôles «EGALIM»</p>	
Accompagner	8
<p>Accompagner le grand chantier du CHU à Nantes Prévenir et accompagner les difficultés des entreprises Accompagner la formation des demandeurs d'emploi : le Pacte régional d'investissement dans les compétences Repérer et remobiliser les publics «hors des radars» Accompagner les créateurs d'entreprise dans les quartiers Accompagner les réfugiés dans le logement et l'emploi</p>	
Développer	10
<p>Développer l'égalité professionnelle Développer la gestion des ressources humaines dans les TPE:PME Préparer les pleins effets de la réforme pour le plein emploi Déployer une nouvelle gouvernance pour l'emploi Développer les entreprises avec France 2030 Développer les connaissances : étude avec l'Insee sur la filière automobile</p>	

À propos de la DREETS



La Dreets pilote, anime et coordonne au sein de la région les politiques publiques qui lui sont confiées en lien avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (Ddets et Ddetspp en Mayenne) et les directions départementales de la protection des populations (Ddpp).

handicap, sous protection juridique, en situation d'exclusion, sans domicile ou mal logées, demandeurs d'asile ou réfugiés, à travers le contrôle des acteurs et des opérateurs chargés de les accompagner.

Les atouts de la région des Pays de la Loire et son dynamisme global nous conduisent à décliner nos actions pour répondre aux enjeux des territoires et au service de ceux qui en ont le plus besoin :

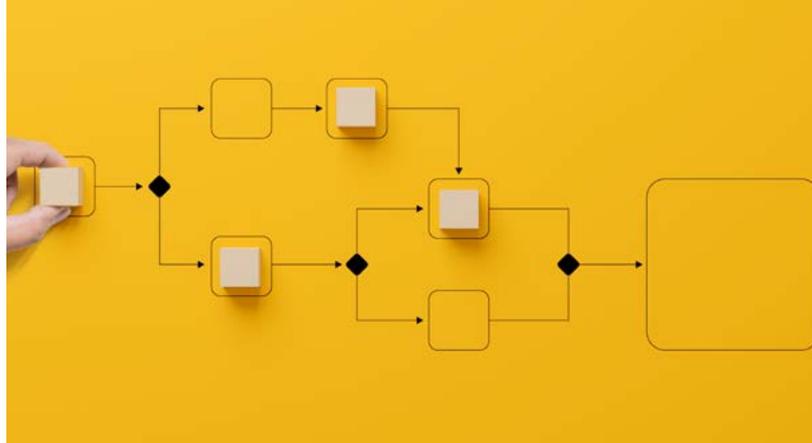
L'objectif commun à l'ensemble des services qui composent la Dreets est d'assurer une continuité du service public entre l'inclusion sociale et l'emploi, le développement économique et la création d'emploi, la protection des salariés et même plus largement la protection des citoyens et ceci à travers des missions d'aide et d'accompagnement mais aussi des missions régaliennes de contrôle. En 2024, 517 M€ de crédits publics ont été déployés pour financer les différentes politiques publiques que la Dreets décline en région. Si la Dreets contribue au développement de l'économie et de la cohésion sociale, une de ses missions principales reste la protection des droits fondamentaux et l'application effective du droit. Celle-ci concerne les salariés avec l'application du code du travail, les consommateurs en veillant à la conformité, à la qualité et la loyauté des produits viti-vinicoles et à la conformité des instruments de mesure, les entreprises, par la régulation des marchés et l'effectivité des règles de concurrence. Elle s'adresse aussi aux salariés et aux demandeurs d'emploi, dans le cadre du contrôle de la formation professionnelle. Elle concerne enfin les personnes vulnérables en situation de

- contribuer au développement des entreprises ligériennes et à la santé des salariés
- répondre aux tensions de recrutement et permettre l'accès à l'emploi pour tous
- accompagner les publics les plus précaires vers le logement et l'emploi
- prémunir les citoyens, les salariés et les entreprises contre les inégalités et les fraudes

Ces « faits marquants 2024 » offrent un aperçu de certaines actions menées par les agents de la Dreets que je remercie pour leur implication.

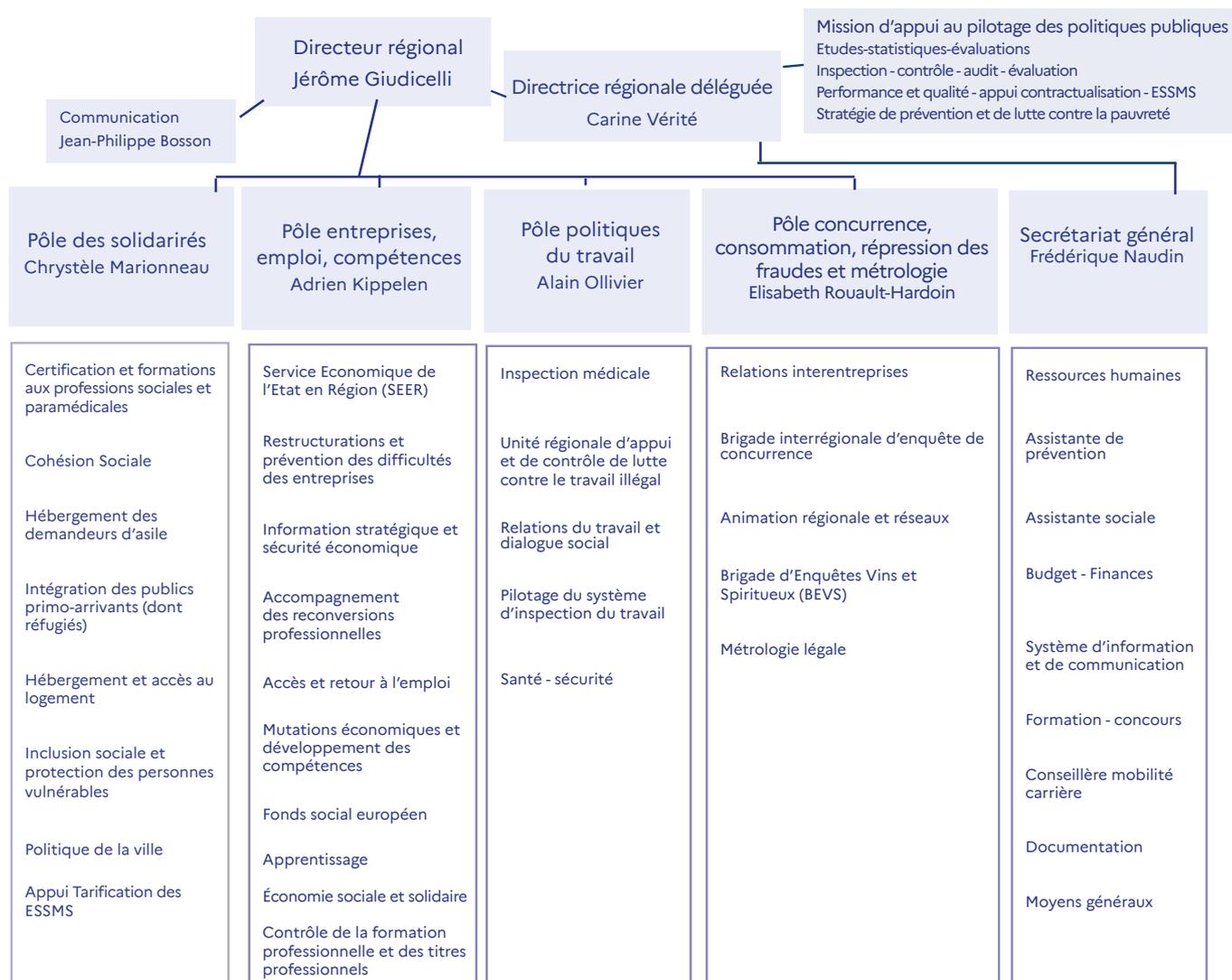
Jérôme Giudicelli
Directeur régional





Organigramme de la Dreets

Mars 2025





Chiffres clés 2024

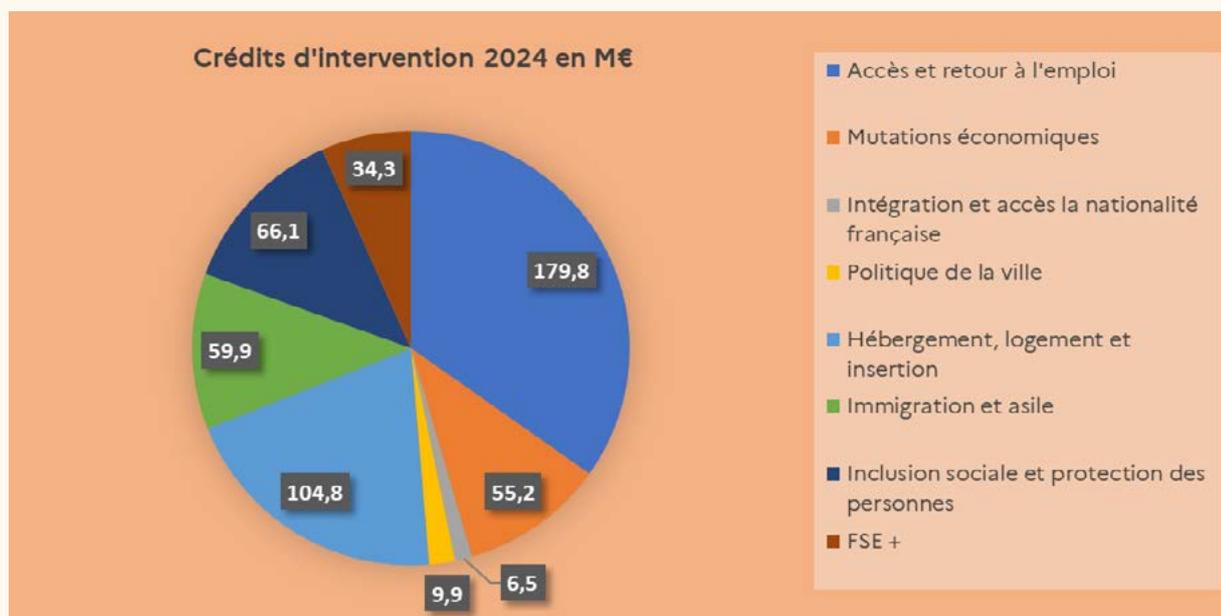


179 agents

4000

diplômes délivrés
dans le secteur
sanitaire
et social

Crédits d'intervention **517 M€**



35 000 renseignements en droit du travail

France 2030 : 382 projets soutenus depuis le lancement du programme - **520 M€**

1457 certificats d'exportation pour des produits alcoolisés (vins et spiritueux)

Protéger

● Protéger les salariés

La prévention des risques professionnels : une campagne de contrôle des engins de levage a donné lieu à 595 interventions de l'inspection du travail pour contrôler les conditions d'utilisation des équipements de levage, comme les chariots élévateurs dans les entrepôts, afin de protéger les travailleurs des dangers potentiels. Ces actions participent d'une démarche globale de prévention des risques professionnels, essentielle pour réduire les accidents du travail graves et mortels dans la région.

Le contrôle des situations de travail pendant les JOP

Des actions de contrôle se sont déroulées au stade de la Beaujoire avant les compétitions de football, en collaboration avec Nantes Métropole et le comité d'organisation local. Ils ont mobilisé la DREETS, la DDETS 44, l'URSSAF, la DREAL et le CNAPS. Ils ont permis de vérifier la situation de 185 travailleurs, dont 171 agents de sécurité.



● Protéger les personnes vulnérables

Les séjours de vacances adaptées organisées (VAO) des personnes handicapées majeures font l'objet de contrôles des services de la DREETS et des DDETS afin de s'assurer de leur bonne prise en charge. 17 contrôles ont été réalisés pendant l'été notamment au titre de la sécurité des locaux d'hébergement. Les contrôles ont lieu tout au long de l'année, lors des périodes de vacances



Accès à l'hébergement et au logement : focus sur l'intermédiation locative

En 2024, les Pays de la Loire comptent 2 400 places d'intermédiation locative (IML), un dispositif clé pour offrir un accès durable au logement aux personnes en situation de précarité, tout en leur fournissant un accompagnement social. Dans le cadre du plan Logement d'abord II, la région va créer 1 100 places supplémentaires d'ici cinq ans. Pour soutenir cette

initiative, des professionnels de la captation immobilière ont été recrutés, grâce au financement de l'État. L'IML joue aussi un rôle important dans l'accueil des réfugiés ukrainiens, avec 500 ménages bénéficiaires logés grâce à ce dispositif.

Les Points Conseil Budget

Les 25 Points Conseil Budget labellisés (PCB) de la région offrent un accompagnement gratuit et personnalisé aux usagers en situation de fragilité financière pour les aider à gérer leur budget.



Une aide alimentaire plus durable avec le programme « Mieux manger pour tous »

En 2024, l'État a consacré 2,85 millions d'euros pour soutenir les associations d'aide alimentaire, dans le but de renforcer l'accès aux ressources essentielles pour les populations vulnérables. Cette aide vise à garantir une couverture alimentaire pour les plus démunis, en complément des actions locales menées par les associations. Le programme « mieux manger pour tous » articule cette aide avec des enjeux de santé, de qualité et de développement de circuits courts.

● Protection juridique des majeurs

L'État a consacré plus de 49 M€ au financement de la protection juridique des majeurs en Pays de la Loire en 2024.

31 000 mesures sont suivies par les professionnels : services tutélaires, mandataires individuels et préposés d'établissement.

Le bilan à mi-parcours du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des personnes et des délégués aux prestations familiales 2020-2025 s'est tenu en avril 2024, rassemblant une centaine de professionnels.



● Protéger les consommateurs par des contrôles en métrologie légale

Le 26 juin 2024, les huit agents du service Métrologie Légale ont effectué un contrôle des chronotachygraphes installés à bord des autocars sur le parking du Puy du Fou. Ces instruments, qui équipent les véhicules de transport de marchandises et de personnes, enregistrent la vitesse, la distance et les activités des conducteurs, afin de s'assurer qu'ils respectent la réglementation en vigueur.



21 autocars venant de toute la France ont été contrôlés sur les points suivants : validité du dernier contrôle périodique de l'instrument, cohérence entre la date de mise en service du véhicule et la version de l'instrument, cohérence entre la dimension des pneumatiques installés et celle des pneumatiques utilisés pour l'étalonnage du chronotachygraphe.

Cette opération a montré un bon niveau de respect de la réglementation en métrologie légale.

● Faire respecter les règles de concurrence : contrôles «EGALIM»

La vérification de l'obligation de contractualisation entre les industriels de l'agroalimentaire et les producteurs agricoles, issue des lois EGALIM, a été une priorité en 2024 des agents de contrôle, en particulier dans les filières lait et viande bovine. L'attention est portée également sur les filières volailles, porc, fruits et légumes



Accompagner

● Accompagner le grand chantier du CHU à Nantes



De 2022 à 2027, le chantier aboutira à la construction de 220 000 mètres carrés de bâtiments répartis sur dix hectares. Il mobilisera 15 grues. Le financement s'élève à 1.2 milliard d'euros. Le futur hôpital pourra accueillir 130 000 passages aux urgences par an et 64 % de séjours en ambulatoires. Il sera doté de 1.524 lits et de 54 salles de bloc opératoire. Le projet prévoit de regrouper sur un même site les soins, avec le CHU, la recherche, au sein de l'Institut Régional en Santé et la formation des personnels de soins, avec le Campus en santé. Ce dernier accueillera 7.000 étudiants à l'horizon 2031. Le second œuvre est en cours et ce seront jusqu'à 1.200 salariés qui travailleront sur le chantier au premier semestre 2025.

Pour suivre ce «plus grand chantier de France», l'ensemble des services de la Dreets, de la Ddets¹ et de la Ddpp² de Loire-Atlantique s'est mobilisé dans une démarche transversale, avec une équipe projet dédiée.

La Dreets accompagne les entreprises dans leurs besoins en recrutement et en formation. Elle fait respecter les conditions de travail des salariés et des intérimaires, notamment en terme de sécurité. Enfin, elle agit pour empêcher le recours au travail illégal et s'assure du respect des règles de concurrence. Un guide à destination des entreprises du BTP des Pays de La Loire sera proposé en 2025 pour les accompagner dans leurs projets de recrutement et de formation. Plusieurs contrôles des services de l'Inspection du travail, de l'Unité Régionale de lutte contre le travail illégal et des services de la concurrence et de la répression des fraudes ont été réalisés en 2024 sur le chantier, ainsi que des enquêtes d'accident du travail. Le service de médecine du travail SSTRN a informé les intérimaires du groupe Vinci des mesures de prévention via un bus « truck santé ». Cette action de prévention sera proposée aux intérimaires des entreprises de second œuvre en 2025.

¹ Ddets : direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
² Ddpp : direction départementale de la protection des populations

● Prévenir et accompagner les difficultés des entreprises

Le Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés d'entreprises (CRP) intervient en amont des difficultés pour les entreprises industrielles de plus de cinquante salariés. Son intervention est gratuite et confidentielle. Il suit une centaine de dossiers d'entreprise par an. Il s'appuie notamment sur la start-up «signaux faibles» pour détecter les entreprises en difficulté. Grâce à un modèle prédictif lié à l'Intelligence artificielle, cette start-up, issue de l'incubateur des services numériques de l'État, signale tout élément de l'entreprise qui peut alerter sur des difficultés : retards de paiement des cotisations sociales, demande d'activité partielle,... Ces signaux engagent le CRP à contacter le dirigeant pour faire un point sur sa situation. Le CRP assure également la coordination entre tous les services et acteurs publics et privés spécialisés dans l'accompagnement des entreprises en difficulté et la recherche de solutions. Il délivre régulièrement [une note partenariale d'informations](#) qui recense tous les dispositifs, contacts et évolutions récentes de la réglementation.



● Accompagner la formation des demandeurs d'emploi : le Pacte régional d'investissement dans les compétences

En 2024, l'État a signé une nouvelle phase du conventionnement avec la Région Pays de la Loire afin d'abonder le financement de la formation des demandeurs d'emploi, pour la période 2024-2027. Ce financement de l'État est uniquement dédié aux publics prioritaires : seniors, bénéficiaires du RSA, travailleurs en situation de handicap, personnes avec de faibles niveaux de qualification. Dans ce cadre, avec une contribution financière de l'État pouvant s'élever jusqu'à 50 M€ en 2024, la Région s'engage à ce que les publics prioritaires représentent a minima 77% des entrées en formation.



● Repérer et remobiliser les publics « hors des radars »



La DREETS a publié un appel à manifestation d'intérêt dans le courant de l'été 2023, portant sur le déploiement d'une offre de repérage et de remobilisation des personnes très éloignées de l'emploi, voire des institutions (également appelées « invisibles »). Après instruction de 41 dossiers, 12 lauréats ont été retenus et ont bénéficié d'une convention de soutien visant à déployer sur les territoires des solutions de repérage et de remobilisation complétant l'offre du réseau pour l'emploi et permettant de raccrocher ce public très fragile et vulnérable.

● Accompagner les créateurs d'entreprise dans les quartiers

**ENTREPRENEURIAT
quartiers2030**



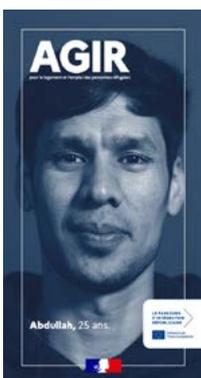
9,9 M€ de crédits en faveur de la politique de la ville ont été versés en 2024 pour les actions conduites dans les 48 quartiers prioritaires des Pays de la Loire.

Le programme national « Entrepreneuriat quartiers 2030 », porté localement par la

Dreets et Bpifrance, vise à détecter, orienter et accompagner les créateurs et créatrices issus des quartiers prioritaires.



● Accompagner les réfugiés dans le logement et l'emploi



Le programme «AGIR » - Accompagnement global et individualisé des réfugiés - offre un soutien complet aux réfugiés vulnérables. Il les aide à accéder à un logement autonome et à un emploi. Lancé en 2023 en Loire-Atlantique et en Vendée, il a été généralisé à tous les départements des Pays-de-la-Loire en 2024. 2 200 réfugiés ont bénéficié de cet accompagnement. 194 d'entre eux ont déjà accédé au logement et/ou à l'emploi.

Développer



Développer l'égalité professionnelle

91 % des entreprises ligériennes de 50 salariés et plus ont calculé leur Index de l'égalité professionnelle en 2024. Cet outil permet de mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes. La note moyenne dans la région atteint 89/100, en hausse de trois points par rapport à 2021. 63 % des entreprises ont mis en place des accords ou des plans d'action pour promouvoir l'égalité professionnelle. L'Inspection du travail veille au respect de ces obligations et impose des sanctions financières aux entreprises non conformes.

Développer la gestion des ressources humaines dans les TPE/PME

Plus de 430 entreprises ont été accompagnées dans le cadre de la prestation de conseil en ressources humaines (PCRH)

Ce dispositif d'accompagnement et de professionnalisation de la fonction RH accompagne majoritairement les très petites entreprises, via la mobilisation d'un cabinet conseil en ressources humaines externe. L'État a mobilisé 1,8 M€ en 2024 et s'appuie sur les opérateurs de compétences (OPCO) pour déployer le dispositif.



Préparer les pleins effets de la réforme pour le plein emploi

Après la phase de préfiguration menée en 2023, la réforme pour le plein emploi est progressivement mise en œuvre, avec une refonte de la gouvernance régionale, départementale et locale des politiques de l'emploi et de la formation, ainsi qu'avec la préparation de l'accompagnement rénové de l'ensemble des allocataires du revenu de solidarité active. Trois Départements (Sarthe, Mayenne, Loire-Atlantique) ont ainsi été soutenus pour anticiper cette généralisation, via cinq territoires-pilotes.



● Déployer une nouvelle gouvernance pour l'emploi

Suite à la promulgation de la loi pour le plein emploi, et alors que la région préfigurait la réforme depuis mi-2023, la nouvelle gouvernance pour l'emploi, aux échelons régional, départemental et local, a été installée au deuxième semestre 2024. En s'appuyant sur les dynamiques pré-existantes, les comités vont définir des feuilles de route opérationnelles visant à se rapprocher de l'objectif du plein emploi, grâce à une articulation renforcée entre les acteurs.



● Développer les entreprises avec France 2030

Le plan France 2030 a déjà soutenu 382 projets en région pour un montant d'aide de l'État de plus de 520 M€.

Le site de Zach System à Avrillé (49) figure parmi les projets emblématiques pour le territoire qui ont émergé grâce à France 2030.

Ce site de chimie fine compte 230 collaborateurs. Il produit des principes actifs, principalement pour des clients européens. Une unité de R&D ainsi qu'une activité réglementaire sont présentes sur le site. Elles permettent d'apporter un accompagnement dans l'élaboration des principes actifs demandés ainsi que dans l'enregistrement de ces derniers.

Zach System a souhaité développer sa capacité de production pour répondre aux nouveaux besoins des marchés pharmaceutiques, ainsi qu'aux besoins de l'État français lors de situations de tension sur la logistique des médicaments essentiels. Le projet s'accompagne de la création d'une centaine de nouveaux postes sur le site d'Avrillé. L'investissement s'élève à 48,7 M€.



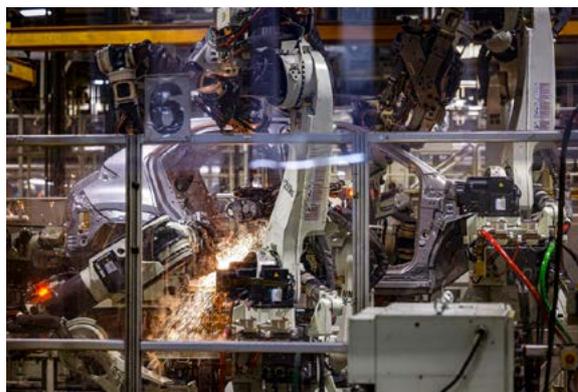
● Développer les connaissances : des études pour expertiser la réalité socio-économique de la région

La filière automobile

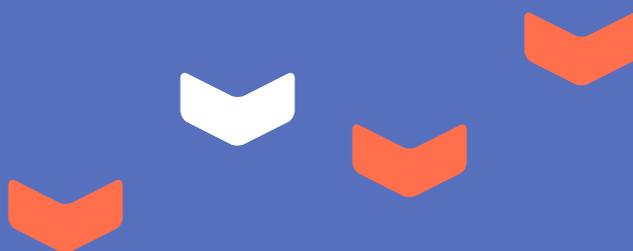
Dans les Pays de la Loire, les établissements de la filière automobile emploient 32 700 salariés, dont 19 900 sont dédiés à l'activité automobile.

Plus particulièrement implantée dans le nord-est de la région, elle est toutefois présente dans tous les départements ligériens. La construction automobile et les équipementiers constituent le cœur de la filière de par leurs effectifs et leurs fortes spécialisations. Le recours à l'intérim est important afin de prendre en charge des périodes de hausse de production. Par ailleurs, la filière offre des emplois permanents, le plus souvent en contrat à durée indéterminée avec des salaires horaires moyens plus élevés.

[Consultez l'étude](#)



Ces études éclairent la situation économique et sociale des territoires et permettent à l'État de mieux cibler son action. Elles sont souvent conduites dans le cadre d'un partenariat avec l'Insee et le Cariforef. En 2024, dix études ont été publiées, abordant des sujets variés comme l'évolution de l'apprentissage en Pays-de-la-Loire ou l'employabilité des seniors face au recul de l'âge de la retraite. Pour consulter ces travaux, [rendez-vous sur le site de la Dreets](#).



La DREETS

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

PROTÉGER
ACCOMPAGNER
DÉVELOPPER

Retrouvez tous les contacts utiles et notre actualité sur

www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DREETS des Pays de la Loire
22 mail Pablo Picasso - B.P. 24209
44042 Nantes cedex 1
Standard : 02 53 46 79 00

Responsable de la publication : Jérôme Giudicelli
Conception graphique et réalisation : service communication - Jean-Philippe Bosson
Crédits photos - Adobe stock - Dreets
Dreets des Pays de la Loire - Mars 2025